ANNEXE 1 :

1ère rencontre d'EAP

Cette réunion doit se tenir avant la fin de l'année 2026.

Des personnes extérieures à l'EAP, engagées auprès des personnes en situation de pauvreté, peuvent être invitées pour aider à ce temps de réflexion.

Objectif de la rencontre : prendre conscience de la place accordée aux personnes les plus pauvres dans la vie de notre paroisse, mieux discerner les réalités de la pauvreté sur notre territoire et identifier les points d'attention à partager avec l'équipe diocésaine.

Voici le déroulement de la rencontre pour une réunion d'1h30.

1) Temps de prière : 10 min.
2) Présentation de l'objectif de la rencontre : 5 min
3) Echange à partir du texte « l'accueil des plus pauvres au cœur de la vie chrétienne » (Annexe 2) : 35 min
   - Quelles découvertes ce texte suscite-t-il en moi ?
   - A quels déplacements personnels et communautaires m'invite-t-il ?
   - Quelle place l'accueil des pauvres occupe-t-il aujourd'hui dans notre paroisse ?

4) Réalités de la pauvreté sur le territoire de la paroisse : 30 min

   - Quelles sont les pauvretés que nous discernons sur le territoire de la paroisse ?
   - Quelles initiatives, réponses et/ou propositions existent déjà ?
   - Qui sont les « oubliés » ?

5) Synthèse : 5 min

   Quels sont les éléments de nos échanges que nous voulons transmettre à l'équipe diocésaine ?

   Cette synthèse sera envoyée à : solidarites@nice.catholique.fr

6) Temps de prière conclusif : 5 min

Préparation de la rencontre

Avant la réunion, chaque participant est invité à lire l'annexe 2. Ceux qui souhaitent approfondir la réflexion pourront également lire l'annexe 3.